

Avis de constitution

SOCIETE « ETS KAMATE EXPRESS »

Siège ABIDJAN ANYAMA BLANKRO EXTENSION, Lot
2857, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS KAMATE EXPRESS »

Objet : TRANSPORT, ACHAT VENTE DE TERRAINS, DE MAISONS, GESTION IMMOBILIERE, TOUS TRAVAUX DE BATIMENTS, LOTISSEMENT ET AMENAGEMENT FONCIER, COMMERCE GENERAL (VENTE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS, MOBILIER DE BUREAU-INFORMATIQUES ET DIVERS CONSOMMABLES, MATERIELS), IMPORT-EXPORT, LOCATION DE BACHES, CHAISES, GLACIERES, ASSIETTES ET VERRES, PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA BLANKRO EXTENSION, Lot
2857, Ilot 312

Dirigeant(s) M KAMATE MORY ISMAËL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02135 du 04/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12613/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

